

Avis de convocation**À l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires**

Une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RESA se tiendra au siège social, Rue Sainte-Marie 11, à 4000 Liège, le 29 mai 2019 à 17 heures 30, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adaptation de la liste des actionnaires;
2. Adoption des statuts de RESA S.A. Intercommunale;

a. Examen des rapports et documents établis conformément à l'article 559 du Code des sociétés relatif à la modification de l'objet social :

- Rapport spécial du Conseil d'administration exposant la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social. À ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société arrêtée au 28 février 2019 ;

- Rapport du Commissaire sur cet état ;

b. Modification des statuts et de l'objet social par le remplacement pur et simple des statuts actuels par les futurs statuts de RESA S.A. Intercommunale ;

3. Nomination du nouveau Conseil d'administration ;
4. Point d'information sur le processus d'autonomisation de RESA.

Les porteurs des Obligations sont convoqués par RESA SA à cette assemblée générale conformément aux articles 533 et 535 du Code des sociétés.